

Technicien de la Maison de l'Architecture et du Patrimoine (MAP)

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : Hôtel de ville - 4 avenue de Paris - 78000 VERSAILLES

Direction concernée

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture, du Foncier et de l'Habitat (DUAFH)

Domaine d'activité

Patrimoine bâti

Service concerné

Maison de l'Architecture et du Patrimoine (MAP)

Catégorie du poste

Catégorie B

Poste ouvert aux

Contractuels
Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

La Maison de l'Architecture et du Patrimoine (MAP) met en œuvre la politique municipale de valorisation de la ville à travers ses composantes architecturales, patrimoniales et historiques à travers des missions complémentaires.

En tant que Technicien MAP, vous assistez l'architecte conseil de la ville (chef de service) dans ses missions techniques d'architecture auprès du public, et plus particulièrement à travers le conseil et le suivi des travaux des particuliers.

Vos missions :

- Conseils techniques auprès des particuliers et des professionnels de l'architecture et de la construction pour leurs travaux sur le bâti ancien et neuf.
- Déplacement sur les chantiers de travaux des particuliers, désignés par le chef de service, et plus particulièrement ceux concernant les chantiers de ravalement afin de veiller à l'application des prescriptions de l'autorisation.
- Pré-étude et rédactions des avis du chef de service sur certains dossiers de demandes de travaux transmis par le service urbanisme.
- Prises de vues extérieures pour le service.

Missions ponctuelles

- Gestion des plaques de rue anciennes, en pierre liées aux ravalements des immeubles.
- Relations avec les concessionnaires pour la simplification des divers réseaux sur les façades.

Votre profil

Formation

- Architecte DPLG ou Architecte du Patrimoine
- Ou Technicien ayant des connaissances et un intérêt pour le patrimoine

Expérience

- Évaluation des projets d'architecture et de restauration du Patrimoine.
- Suivi architectural des chantiers sur les bâtiments et/ou monuments anciens et constructions neuves.
- Expérience en UDAP (Unités départementales de l'architecture et du patrimoine) et/ou cabinet d'architecte et/ou d'ACMH (architecte en chef des monuments historiques)

Savoir-faire

- Culture sur le patrimoine bâti ancien classique et les techniques de constructions actuelles.
- Pratique de la construction ancienne et de sa restauration
- Pratique de la construction neuve
- Connaissance du circuit de l'instruction réglementaire des demandes d'autorisations de travaux (ville et UDAP).
- Connaissance des outils réglementaires d'urbanisme et du patrimoine.
- Qualités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique (Power point Excel, Photoshop et DAO/CAO) et des prises de vues numériques.

Savoir-être

- Rigueur dans la gestion des missions
- Sens de l'observation et de l'analyse
- Sens du dialogue et de la négociation
- Sens de l'initiative
- Goût pour l'investigation sur le terrain.

Conditions d'emploi

Permis B et habilitations

Permis B apprécié.

Cycle de travail

Poste à pourvoir à temps complet 39h/semaine du lundi au vendredi.

Nombre de jours de congés

25 jours de congés annuels, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)